

La réduction
des inégalités

PAS DE SÉCU
À DEUX
VITESSES !

LA CFDT
PARTOUT,

AVEC
VOUS

Cfdt
des choix, des actes

Des soins remboursés à 100 % pour tous !

Selon certains, l'assurance maladie ne devrait plus couvrir que les maladies graves, les autres risques devenant de la responsabilité individuelle, pris en charge par les assurances complémentaires. Ce serait une régression majeure.

→ Distinguer « petit » et « grand » risque face à la maladie introduirait une double erreur

- sur le plan médical, une affection apparemment « bénigne » peut évoluer et devenir « grave », surtout si elle est mal ou pas traitée.
- sur le plan social, une couverture des risques laissée à l'initiative individuelle introduit une rupture fondamentale dans la philosophie même de notre système de santé. Ce serait assimiler l'assurance maladie à l'assurance automobile : ceux qui auraient les moyens pourraient se payer du « tous risques » et ceux qui ne les auraient pas, devraient se contenter d'une couverture minimale.

→ Il faut consolider le système de solidarité

Pour la CFDT, la priorité est de définir une garantie de soins associant l'assurance maladie et les mutuelles complémentaires pour fonder un vrai remboursement à 100 %. C'est pourquoi la CFDT revendique :

- **une complémentaire santé obligatoire**, pour tous les salariés y compris ceux des PME, les retraités et leurs familles. La CFDT exige que la participation financière des assurés soit équitable.
- **un droit à la prévoyance pour tous**, qui garantisse notamment le maintien du salaire en cas d'arrêt maladie, d'incapacité de travail, et un complément de capital décès.

La solidarité, c'est quand chacun paye selon ses revenus et reçoit selon ses besoins. La CFDT y tient !

POUR EN SAVOIR PLUS,
CONTACTEZ-NOUS :

CFDT, 4 Bd de la Villette,
75019 Paris

Mél : confederation@cfdt.fr

cfdt
des choix. des actes
www.cfdt.fr